



N° de gestion 1995A00283

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 13 janvier 2018

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	402 480 800 R.C.S. Epinal
<i>Date d'immatriculation</i>	19/10/1995
<i>Nom, prénoms</i>	POIROT Jean-Michel
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 29/05/1961 à BUSSANG (88)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	11 route des Champs Colnot 88540 Bussang

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	11 route des Champs Colnot 88540 Bussang
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Bûcheronnage
<i>Date de commencement d'activité</i>	02/10/1995
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation personnelle

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



santé
famille
retraite
services

Lorraine

Vandoeuvre-lès-Nancy, le 30 janvier 2018

Cotisations des Non Salariés

Pour nous contacter :

Téléphone : 0383503550

E-mail : cotisationsns.blf@lorraine.msa.fr

Dossier : **1 61 05 88 081 046 (COTS)**

POIROT JEAN-MICHEL

Objet : Attest. levée présomption salariat ETF

Exp: MSA Lorraine 15 avenue Paul Doumer 54507 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex

9

M POIROT JEAN-MICHEL
11 RTE DES CHAMPS COLNOT
88540 BUSSANG

Monsieur,

Nous vous faisons parvenir sous ce pli un constat de levée de présomption de salariat pour l'année **2018**.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction

PJ: ATTESTATION



**ATTESTATION RELATIVE A LA LEVÉE DE PRÉSUMPTION DE SALARIAT
DES PERSONNES OCCUPÉES DANS LES EXPLOITATIONS OU
ENTREPRISES DE TRAVAUX FORESTIERS**

VALABLE POUR L'ANNÉE 2018

Le Directeur de la MSA Lorraine atteste que :

- Monsieur POIROT JEAN-MICHEL ANDRE
- né le 29/05/1961
- domicilié 11 RTE DES CHAMPS COLNOT
88540 BUSSANG
- n° immatriculation : 1610588081046
- N° SIREN-SIRET : 402480800

est affilié en tant qu'entrepreneur de travaux forestiers pour les activités de bûcheronnage depuis le 01/10/2009 et qu'il remplit les conditions de levée de présomption de salariat prévues par les articles L 722-23, D 722-32 et D 722-33 du code rural.

Il est rappelé que la levée de présomption de salariat ne fait pas obstacle à la requalification d'un contrat d'entreprise en contrat de travail dans le cas où serait constatée une subordination de fait au donneur d'ouvrage, caractéristique de la position de salarié.

Cette attestation est valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et doit être retournée à la MSA en cas de radiation du régime de sécurité sociale des non salariés agricoles.

Fait à Vandoeuvre-lès-Nancy, le 30/01/2018

La Direction



santé
famille
retraite
services

Lorraine

Vandoeuvre-lès-Nancy, le 30 janvier 2018

Cotisations
Cotisations des Non Salariés

Pour nous contacter :

Téléphone : 0383503550

E-mail : cotisationsns.blf@lorraine.msa.fr

Dossier : **1 61 05 88 081 046 (COTS)**

POIROT JEAN-MICHEL

Objet : Attestation de régularité individu

Exp: MSA Lorraine 15 avenue Paul Doumer 54507 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex

10

M POIROT JEAN-MICHEL
11 RTE DES CHAMPS COLNOT
88540 BUSSANG

Monsieur,

Vous nous avez demandé une attestation de régularité, nous avons le plaisir de vous la faire parvenir sous ce pli.

La validité de cette attestation et le détail de l'information contenue doivent être contrôlés par votre cocontractant. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

w Se connecter à www.msalorraine.fr/verification-attestations,

w Contacter la MSA LORRAINE en transmettant le **numéro de sécurité suivant** :
F6ITC3QW9A

Cette attestation est disponible sur les différents sites de la MSA pendant un an, à compter de la date d'envoi du courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur , l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction

PJ: Certificat de régularité



santé
famille
retraite
services

Lorraine

Vandoeuvre-lès-Nancy, le 30 janvier 2018

Cotisations
Cotisations des Non Salariés

Pour nous contacter :
Téléphone : 0383503550
E-mail : cotisationsns.blf@lorraine.msa.fr
Dossier : **1 61 05 88 081 046 (COTS)**
POIROT JEAN-MICHEL

CERTIFICAT DE REGULARITE

Cette attestation est produite pour le bénéfice du Contrat Territorial d'Exploitation.
(Loi d'Orientation Agricole n°99-574 du 09/07/1999 - Décret n° 99-874 du 13/10/1999)

Je soussigné, Directeur de la MSA Lorraine certifie que :

l'entreprise identifiée comme suit :

Numéro SIREN : 402480800

Raison sociale : POIROT JEAN-MICHEL

Adresse : 11 RTE DES CHAMPS COLNOT
88540 BUSSANG

est en situation régulière au regard du paiement des cotisations et contributions légalement exigibles aux régimes de base obligatoires de Protection Sociale Agricole des salariés et des non salariés à la date du 1er Janvier de l'année 2018.
(Conformément aux dispositions des articles R341-7, R341-8 ou R341-12 du Code Rural.)

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

La Direction



N° 10640*16
N° 50291#16



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 3666-SD
FEUILLET ①

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**ATTESTATION DU SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES (SIE)
OU DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES**

Désignation du demandeur

NOM, PRÉNOM, DÉNOMINATION : POIROT JEAN-MICHEL (ARTISAN)


ADRESSE du principal établissement ou du domicile de l'exploitant :
14 Route des Champs eolmot 88540 BUSSANG

N° SIRET : 402480800

Fait à BUSSANG, le 24 2018

ARTISAN Bûche Heron

(Signature et qualité du demandeur)



RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la demande : 3/01/2018

Il est attesté que M. POIROT JEAN-MICHEL¹
est en règle au regard des obligations fiscales lui incombant :

- Déclarations de résultats et de TVA :
- Paiement de la TVA² :
- Paiement de l'impôt sur les sociétés² : CFE

Date : 3/01/2018

Signature et cachet du Chef de service :



Valérie RICHARD
Contrôleuse des finances publiques

¹ Nom, prénom, dénomination, tels qu'indiqués dans le cadre « Désignation du demandeur ».

² Y compris les pénalités éventuellement mises à sa charge.

GROUPAMA GRAND EST
Services Production
TSA 40078
67093 STRASBOURG Cedex
Tél : 03.88.188.188

Mr Jean-Michel POIROT
11 Route des Champs Colnot
88540 BUSSANG

N'oubliez pas de rappeler vos références
Souscripteur n° 70128175 W
Votre contrat n°3013

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISES DE
PRESTATIONS AGRICOLES

GROUPAMA garantit Mr Jean-Michel POIROT demeurant à BUSSANG (88540) 11 Route des Champs Colnot pour sa responsabilité civile professionnelle en sa qualité de chef d'entreprise de travaux forestiers.

Les montants des garanties accordées sont décrits dans le tableau ci-après.

La garantie est acquise du 01.01.2018 au 31.12.2018.

Cette attestation ne peut engager Groupama en dehors des termes et limites précisés par les Conditions générales et personnelles auxquelles elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Chaumont
Le 25 janvier 2018

**Pour la Caisse Locale par délégation :
Le Directeur Général de la Caisse Régionale,**

Le Directeur Général,



Olivier Larcher

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

Contrat d'assurance Responsabilité Civile des entreprises de prestations agricoles

GARANTIES	LIMITES DE GARANTIE PAR ANNEE D'ASSURANCE
<p>Responsabilité Civile Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous dommages confondus <ul style="list-style-type: none"> dont : <ul style="list-style-type: none"> • dommages matériels • dommages immatériels consécutifs à un dommage garanti • dommages résultant de la faute inexcusable <p>Exceptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vol par un préposé • Traitements chimiques 	<p>16.000.000 €</p> <p>5.000.000 €</p> <p>500.000 €</p> <p>3.000.000 €</p> <p>25.000 €</p> <p>160.000 €</p>
<p>Atteintes à l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité Civile atteintes à l'environnement : tous dommages confondus <ul style="list-style-type: none"> dont : <ul style="list-style-type: none"> • dommages immatériels non consécutifs • frais de réduction • frais de défense et d'expertise • Dommages environnementaux : dommages écologiques <ul style="list-style-type: none"> dont : <ul style="list-style-type: none"> • dommages aux espèces et zones protégées 	<p>800.000 €</p> <p>300.000 €</p> <p>80.000 €</p> <p>46.000 €</p> <p>300.000 €</p> <p>90.000 €</p>
<p>Responsabilité Civile du fait des travaux réalisés pour le compte d'autrui</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous dommages confondus : corporels, matériels et immatériels consécutifs : <ul style="list-style-type: none"> dont : <ul style="list-style-type: none"> • dommages immatériels consécutifs 	<p>800.000 €</p> <p>80.000 €</p>

Attestation sur l'emploi des salariés étrangers

Je soussigné(e),

NOM, Prénom : POIROT JEAN-MICHEL

Agissant en qualité de : ARTISAN BûCHERON

De la Société : POIROT JEAN-MICHEL

Inscrite au R.C.S sous le numéro SIREN (9 chiffres !) : 4 0 2 4 8 0 8 0 0

Dont le siège est situé R.C.S. ÉPINAL

Atteste sur l'honneur que :

(Cocher la case correspondant à votre situation)

- Notre entreprise n'a pas de salarié.
- Notre entreprise n'emploie actuellement aucun salarié originaire d'un pays hors « EEE » (Espace Economique Européen), ni ressortissants d'un état « EEE » en période transitoire, soumis à autorisation de travail en France.

Je m'engage à informer immédiatement le donneur d'ordres du recrutement de tels salariés et à lui transmettre les informations et documents demandés par la réglementation en vigueur (Tableau ci-dessous).

- Notre entreprise emploie actuellement au moins un salarié originaire d'un pays hors « EEE », soumis à autorisation de travail en France. Vous trouverez ci-dessous conformément au décret 2007-801, une liste nominative de ces salariés.

LISTE DES SALARIES ETRANGERS, SOUMIS A AUTORISATION DE TRAVAIL EN FRANCE, ETABLIE A PARTIR DU REGISTRE UNIQUE DU PERSONNEL

Nom	Prénom	Date d'embauche	Nationalité	Type ID*	Numéro ID**

*Type ID : Type du titre valant autorisation de travail (Carte de séjour Carte de résident, Carte de séjour temporaire).

**Numéro ID: Numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

Les salariés de notre entreprise se voient systématiquement remettre des bulletins de paie conformes aux dispositions de l'article R.3243-1 du code du travail français.

Fait le 1^{er} JANVIER 2018 à BUSSANG

Signature et cachet de l'entreprise :



Jean-Michel POIROT
11 Route des Champs Colno
88540 BUSSANG
Tél : 06 83 37 05 73
SIRENA 402 480 800

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2651.xhtml>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2739.xhtml>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2729.xhtml>

Point information : « Pourquoi dois-je fournir la liste nominative de mes salariés étrangers ? »

L'accès à un emploi en France de travailleur étranger ressortissant d'un pays hors de l'Espace Economique Européen, reste subordonné à l'obtention d'un titre de travail en cours de validité.